



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Algérie et Tunisie

Question au Gouvernement n° 2838

Texte de la question

VIOLENCES EN TUNISIE ET EN ALGÉRIE

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Axel Poniatowski. Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires étrangères.

Je voudrais revenir sur la situation préoccupante en Tunisie, mais aussi en Algérie, en précisant que c'est du fait des difficultés sociales engendrées par la crise économique que les jeunes algérienne et tunisienne sont descendues à plusieurs reprises dans la rue. Ces émeutes ont en effet pour principale origine les difficultés économiques qui avivent les frustrations d'une jeunesse nombreuse, de mieux en mieux éduquée, formée et légitimement impatiente d'accéder au niveau et au mode de vie d'une société moderne.

Notre pays est à l'avant-garde de la politique européenne en direction de l'Afrique du Nord, afin que l'Union européenne accompagne à moyen et à long terme les efforts de réforme. C'est tout l'objet de l'Union pour la Méditerranée, initiée par le Président de la République.

Dans cet esprit, la France doit, me semble-t-il, exprimer ses préoccupations avec mesure. Nous ne pouvons ignorer les aspirations de la jeunesse algérienne et tunisienne, mais nous ne pouvons pas non plus mésestimer toutes les difficultés des réformes à mener dans ces deux pays et surtout pas nous ériger en donneurs de leçons.

Compte tenu de ces deux écueils, j'aimerais, madame la ministre, que vous précisiez le message que compte délivrer la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Pourquoi les avocats sont-ils donc descendus dans la rue en Tunisie ?

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le président Axel Poniatowski, vous avez bien décrit la situation et sa complexité. Vous avez également rappelé que les attentes des populations, et notamment celles des jeunes, sont de pouvoir trouver des emplois en adéquation avec les formations. Dans ce cadre, notre double présidence du G 8 et du G 20 aura bien pour objectif de rechercher, avec l'ensemble de la communauté internationale, les conditions permettant une croissance plus forte, notamment dans les pays d'Afrique du Nord, et particulièrement en Tunisie et en Algérie, pour pouvoir répondre aux attentes des populations. D'ailleurs, la priorité sera donnée à l'emploi et en particulier à l'accès des jeunes au marché du travail.

C'est également dans le cadre de notre coopération bilatérale et dans un cadre européen que nous agissons. Dans le cadre de notre coopération bilatérale, tout ce qui concerne la formation professionnelle et la formation technique va être renforcé. De la même façon, une seconde édition du forum pour l'emploi doit se tenir à Tunis les 3 et 4 mai prochains et nous allons y participer.

Aujourd'hui, face à cette situation, la priorité doit aller à l'apaisement après des affrontements qui ont fait des morts, un apaisement qui peut reposer sur des techniques de maintien de l'ordre. J'ai fait part tout à l'heure de notre proposition, puisque nous avons des savoir-faire en la matière. De la même façon, il est évident que doivent être prises en compte les réponses apportées par les gouvernements eux-mêmes.

De toute façon, en ces circonstances difficiles, notre premier message doit être celui de l'amitié entre le peuple de France et le peuple de ces pays.

M. Maxime Gremetz. Et l'État tunisien ? Et la répression ? Vous oubliez qu'il y a eu cinquante morts !
Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Sans nous ériger en donneurs de leçons, comme vous l'avez dit, monsieur Poniatoski, face à des situations dont nous mesurons la complexité, nous invitons les pays à toujours mieux prendre en compte les attentes de leurs peuples. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)
M. Maxime Gremetz. Cinquante morts, et vous n'en dites pas un mot !

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatoski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2838

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 janvier 2011